

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT  
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**  
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 12/06/2015

N° 18739-15

MATERIAU PRESENTE PAR : VESCOM BV  
St Jozefstraat 20  
5753 Av DEURNE  
PAYS BAS

REFERENCE COMMERCIALE : Vescom vinyl upholstery

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu Vinyl  
Masse surfacique: 800 g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur : 1,1 mm  
Coloris présenté : Divers

NATURE DES ESSAIS : Essai pour brûleur électrique ( NF P 92503)

CLASSEMENT :

M2

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 18739-15 du 12/06/2015  
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 12/06/2015

Chef du Laboratoire  
"Essais au Feu"

H. BARBIER

Responsable de l'essai

M LUKUSA

**RAPPORT D'ESSAI**  
**DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**  
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 12/06/2015

N° 18739-15

et annexes de 3 pages

**1-BUT DES ESSAIS:** Soumettre le matériau à l'action d'une source de chaleur rayonnante

**2-PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS**

2-1 PRODUCTEUR: Vescom BV  
ST.Jozefstraat 20  
5753 AV Deurne  
PAYS BAS

2-2 DISTRIBUTEUR: TEXTILE FABRIC  
Vescom BV  
ST.Jozefstraat 20  
5753 AV Deurne  
PAYS BAS

2-3 MARQUE COMMERCIALE : Vescom vinyl upholstery

2-4 CARACTERISTIQUES ATTESTEES PAR LE DEMANDEUR :

Tissu Vinyl  
Masse surfacique : 800 g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur : 1,1 mm  
Coloris présenté : marron , blanc , jaune

2-5 CARACTERISTIQUES CONSTATEES PAR LE LABORATOIRE :

Date de réception des échantillons : 03/06/2015  
Masse au m<sup>2</sup> : 385 g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur : 0,80 mm  
Coloris présenté : marron , blanc , jaune

**3-MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS**

Annexe page 1 : Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.

Annexe pages 2: Résultats des essais, tableaux.

Annexe page 3 : Observations concernant les essais

**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT POUR MATERIAUX SOUPLES D'UNE  
EPAISSEUR INFERIEURE OU EGALE A 5 mm ET DES  
MEDIAS FILTRANTS DE TOUTES EPAISSEURS**

**1 - ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE**

L'éprouvette (18 cm x 60 cm) tendue sur une grille est disposée sur un support à 30° sur l'horizontale. Un cache incombustible est rabattu au dos, au départ de l'essai. Le matériau est soumis au rayonnement calorifique et à un courant de gaz chauds provoqués par un brûleur d'HOFFMANN disposé, suivant son axe vertical, à 3 cm sous l'éprouvette.

Après 20 secondes, une flamme pilote est amenée au contact du matériau pendant cinq secondes. Durée de l'essai : 5 min. Les éléments déterminants sont :- durée de l'inflammation, - distance détruite depuis le bord inférieur.

**2 - ESSAIS COMPLEMENTAIRES**

Les matériaux qui présentent un comportement très particulier au cours de l'essai principal font l'objet des essais complémentaires indiqués ci-après.

**2.1. - Essai pour matériaux fusibles**

L'éprouvette (7 cm x 7 cm) disposée sur une grille métallique définie, est soumise au rayonnement d'un épiradiateur situé à 3 cm au-dessus. Pendant cinq minutes, le radiateur est écarté à chaque inflammation puis remis en place après extinction.

Pendant cinq minutes supplémentaires, le radiateur reste en place.

les éléments déterminants sont :

- . présence de gouttelettes enflammées ou non,
- . inflammation de la ouate de cellulose disposée sous l'échantillon.

**2.2. - Essai de propagation de flamme**

L'échantillon (46 cm x 23 cm) disposé verticalement, sur chant, subit l'action d'une flamme de brûleur à gaz. On mesure la vitesse de propagation entre deux repères distants de 25 cm ou dans le cas de la non propagation de la flamme, on note les durées de persistance de flamme, les distances de propagation et les chutes de gouttes enflammées ou non.

**2.3. - Mesure du Pouvoir Calorifique**

On mesure la quantité de chaleur dégagée par la combustion d'une masse connue de matière que l'on enflamme dans une bombe calorimétrique remplie d'oxygène sous pression.

**3 - CONDITIONNEMENT DES ECHANTILLONS**

Les échantillons présentés aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte conditionnée (23° C ± 2° C et 50 % ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante à 0.1 % près.

**4 - CLASSEMENT**

Ils sont établis à la suite des essais au brûleur électrique et éventuellement des essais complémentaires.

Les matériaux combustibles sont classés en M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux classés M1 peuvent prétendre au classement M0.

**5 - EPREUVE DE DURABILITE**

Les conditions de ces épreuves, leur interprétation et le processus de classement sont définis dans la norme NF P 92-512.

RESULTATS DES ESSAIS AU BRULEUR ELECTRIQUE

Suivant la norme NF P 92-503 de Décembre 1995

Date des essais : 11/06/2015

Eprouvette n°	1	2	3	4
Sens des éprouvettes	longueur	largeur	longueur	largeur
Coloris	marron	blanc	jaune	blanc
Face exposée au brûleur	endroit	envers	endroit	endroit
Poids avant l'essai (g)	85,5	88,0	88,0	88,5
Moment d'inflammation	25s	25s/4min20s	25s	25s
Durée d'inflammation	55s	55s	2min05s	1min20s
Longueur détruite à partir du bord inférieur (cm)	19	21	33	19
Apparition de gouttes non enflammées	non	non	non	non
Importance des fumées	Fumée importante			
Longueur détruite (cm)	14	15	25	14
Largeur détruite (cm)	8	7	13	8
Largeur moyenne entre 45 cm et 60 cm	*	*	*	*

R.E. 18739-15  
Annexe page 3

#### 4 - OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS.

##### 4.1. Essais au brûleur électrique :

Quatre éprouvettes ont été testées .

Il y a eu inflammation de plus de 5s sur chacune des éprouvettes testées.


Il n'y a pas eu chute de gouttes enflammées ou non enflammées.

Il n'y a pas eu percement du matériau.

La moyenne des longueurs détruites est inférieure à 350mm.

Au Bouchet, le 12/06/2015

Chef du Laboratoire  
"Essais au Feu"



H. BARBIER

Responsable de l'essai



M. LUKUSA